

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n° de dépôt : **A2003/008619**
n° de gestion : **1979B01186**
n° SIREN : **950 072 058 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 25/04/2003 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

CABINET BOREL ET ASSOCIES société anonyme

1 avenue Antoine Dutricvoz 69100 Villeurbanne -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire (2 exemplaires)

Concernant les évènements RCS suivants :

modification des commissaires aux comptes

CABINET BOREL & ASSOCIES

Société anonyme au capital de 160 000 Euros
Siège social : 1 avenue Antoine Dutrievoz – 69100 - VILLEURBANNE

950 072 058 RCS LYON

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 06 JANVIER 2003**

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration, décide de ne pas renouveler le mandat du Cabinet MASSONNAT, commissaire aux comptes titulaire de la société, arrivant à expiration avec la présente assemblée et de nommer en remplacement Monsieur Philippe MASSONNAT, 3, avenue Général Brosset 69160 TASSIN LA DEMI LUNE pour une nouvelle période de six exercices, c'est à dire, sauf modification ultérieure de la durée des exercices, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 août 2008.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.....

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour signer tous documents, effectuer tous dépôts et, d'une manière générale, faire ce qui sera nécessaire pour l'accomplissement des formalités y afférentes.

Cette résolution, mise au voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le Président du conseil d'administration

